

Entretien

« Conjuguer durabilité et rentabilité est possible »

Sylvie Sammut, directrice de l'Institut Montpellier Management, rattaché à l'Université de Montpellier, donne à *La Lettre M* sa vision de l'entrepreneuriat durable. Selon l'enseignante-chercheuse, une nouvelle manière d'entreprendre, intégrant les enjeux écologiques et sociétaux, prend forme. Un phénomène accéléré par la pandémie. **PAR MICKAËL DENEUX**

La Lettre M - Les entreprises sont encouragées à adopter une conduite vertueuse. Y arrivent-elles ?

Sylvie Sammut - Dans le contexte actuel, s'il est vrai que certaines entreprises effectuent du greenwashing et surfent sur cette vague de la transition écologique, beaucoup s'engagent de manière naturelle. D'autres y viendront aussi par nécessité. Les préoccupations ne sont plus les mêmes. Les salariés ont besoin de donner du sens à leur action, mais aussi de savoir qu'ils comptent et peuvent être responsabilisés par leur employeur. Avec des marges de manœuvre et de la latitude pour effectuer une tâche inscrite sur leur fiche de poste, intégrant une volonté de reconnaissance et de confiance. Sur ce sujet de la RSE, il faut reconnaître une certaine sincérité aux entreprises. Celles avec qui je travaille sont réellement inscrites dans cette logique. Une démarche de ce type permet la créativité, l'expérimentation, l'innovation, mais aussi la révélation des talents. Cela crée de l'agilité, renforce la culture d'entreprise, des espaces de dialogue et génère de la transparence. Tout cela est positif, l'ensemble des acteurs s'y retrouve : la direction, l'encadrement et les salariés.

Comment conjuguer durabilité et rentabilité ?

De nouveaux business models



Sylvie Sammut, directrice de l'Institut Montpellier Management, sera l'une des intervenantes de la prochaine Rencontre des Entrepreneurs de France - Montpellier organisée par le Medef Hérault Montpellier le 8 septembre

vont émerger. Chaque entreprise est différente et doit trouver un modèle qui lui est propre. C'est ainsi qu'on verra apparaître des tendances. Il y aura aussi de nouveaux organigrammes et de nouveaux styles de management. Cela étant dit, l'entrepreneuriat durable n'est pas un entrepreneuriat sous perfusion de subventions. Il est rentable en intégrant une dimension durable. La performance économique et financière va de pair avec la performance sociale ou environnementale. Il faut désormais avoir une logique globale dans la défini-

tion de la performance et changer ses curseurs. Aujourd'hui, tous les rapports d'activité des entreprises cotées intègrent cette dimension. Et cela va au-delà du Cac 40. Dans notre cursus « Stratégie de croissance des entreprises » destiné à des entrepreneurs, on observe aussi que ces derniers intègrent tous cet aspect environnemental. Que ce soit dans leurs recrutements, leurs dépenses, le transport. Soit un ensemble de paramètres où il faut essayer de se repenser. Le monde change si les individus changent. Le moteur reste

l'humain. On ne peut pas faire comme si l'urgence écologique n'était pas là.

Quels peuvent être les écueils de ces initiatives ?

Il peut y avoir des inconvénients à la libération d'une entreprise. Dans le cadre de mes recherches sur ces questions, j'ai pu ressentir des salariés se retrouvant, quelque part, dans une obligation d'être heureux. En étant inclus dans le processus de décision, certains ont l'impression d'avoir cette injonction au bonheur. Alors que pour eux, un lieu de travail demeure un lieu de travail. L'individu peut aussi se sentir happé par un courant du « vivre ensemble » ou du « faire ensemble » sans avoir nécessairement l'envie d'y être intégré. À partir du moment où c'est une obligation, cela devient une contrainte. Après, des pertes de repères sont aussi observables. Certains salariés ont besoin d'une hiérarchie, d'un encadrement et d'avoir des consignes, car ils y sont habitués.

Quel est le degré d'appétence de vos étudiants pour les enjeux durables ?

Lors de nos entretiens de sélection à l'entrée en formation à l'entrepreneuriat, la majorité des candidats porte désormais un projet lié au développement durable. Il y a quatre ans, cette part était anecdotique. Cette année, sur le Master que je codi-

rige, il n'y a aucun projet sans lien direct avec l'entrepreneuriat durable, l'économie circulaire ou la RSE. Cette tendance de fond existait déjà lors de la rentrée précédente. Depuis la crise sanitaire, les états d'esprit ont changé.

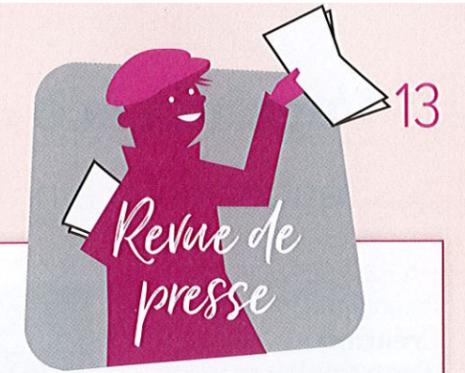
Comment cette tendance se traduit-elle au sein de l'Institut ?

L'Institut est un lieu accueillant à la fois des étudiants et du personnel. Tout le monde doit s'y mettre si on veut faire évoluer les choses en termes de RSE et de transition écologique. Ce pourquoi nous avons mis en place une gouvernance plutôt circulaire et participative avec une volonté d'intégrer les acteurs, qu'ils soient administratifs ou enseignants, dans la réflexion et la décision au sein d'un conseil d'Institut, assimilable à un conseil d'administration. L'organigramme est aussi plus horizontal, de manière à avoir moins de niveaux hiérarchiques. La prise de décision est rendue plus agile, plus fluide. Cela prend du temps, mais les choses se mettent progressivement en place. ♦

M Une étude réalisée par la Conférence des grandes écoles en juillet 2022 met en évidence une volonté d'engagement personnel et un attrait pour l'entrepreneuriat responsable de la part des étudiants. **cge.asso.fr**

L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER, 3^E UNIVERSITÉ MONDIALE SUR L'ÉCOLOGIE

L'Université de Montpellier est classée troisième université mondiale sur les questions d'écologie par le classement de Shanghai 2022. Publié chaque année par l'université Jiao Tong de Shanghai (Chine), ce classement constitue l'une des références dans le monde universitaire. Au classement thématique 2022, la faculté montpelliéraine conserve son statut de leader mondial en écologie en se positionnant sur le podium derrière Oxford et l'University of Minnesota, Twin Cities. L'établissement héraultais s'est distingué par l'excellence de la recherche montpelliéraine dans le domaine. Classée dans le top 400 en 2016, l'Université de Montpellier s'est hissée dans le top 200 des meilleures universités au monde en 2019 et conforte sa progression en 2022.



ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES

L'agrivoltaïsme controversé

Boosté par la dernière Programmation pluriannuelle de l'énergie, qui prévoit d'atteindre jusqu'à 44 GW de capacité photovoltaïque en 2028 (contre 11 GW en 2020), le marché de l'agrivoltaïsme ne fait pas que des émules, constate (le 23 août) la rédaction du magazine. Et de citer l'exemple du projet de centrale solaire au sol Solarzac (200 ha) porté par Arkolia Énergies sur le plateau du Larzac. « Outre les questions liées à la biodiversité et au maintien des paysages, c'est sur le plan du foncier agricole que Solarzac inquiète », explique *Alternatives économiques*, citant des opposants craignant que ce projet vienne « accroître la spéculation foncière au point d'inciter les paysans à renoncer à leur vocation de production nourricière pour mettre des panneaux, par souci de rentabilité ».

AUJOURD'HUI EN FRANCE

La crise énergétique impacte les Fonderies Dechaumont

Dans un dossier publié le 31 août et consacré aux risques de pénurie d'approvisionnement pesant sur les réseaux électriques et gaziers l'hiver prochain, le quotidien évoque l'impact de cette crise sur les Fonderies Dechaumont. À la tête de l'entreprise familiale créée en 1860 et basée à Muret (31), Jean-Baptiste Dechaumont craint l'augmentation du prix de l'électricité. « En 2019, ma facture se montait à 750 k€. Cette année, cela va me coûter 1,5 M€. Mais pour l'année prochaine, EDF me prévoit une addition de...10 M€ », soit la moitié de son chiffre d'affaires, explique le dirigeant, qui n'a pas d'autre choix que de répercuter cette hausse sur le prix de ses produits.

LE MONITEUR

Les voies vertes du port de La Rochelle

« Pour limiter l'impact écologique du site, les autorités portuaires de La Rochelle combinent technologies et incitations », explique l'hebdomadaire (le 2 septembre) dans un reportage consacré au port de Charente-Maritime. Sixième port français, ce dernier veut réduire son impact environnemental « par tous les moyens ». « Un objectif partagé avec l'ensemble du territoire rochelais, qui prévoit d'atteindre la neutralité carbone en 2040, dix ans plus tôt que les engagements nationaux », commente *Le Moniteur* avant d'expliquer que le port a émis 600 tonnes équivalent CO₂ en 2021, dont les trois quarts proviennent des opérations de dragage qui engloutissent 180 000 litres de carburant par an.